

BULLETIN
DES
ARMÉES
DE LA
RÉPUBLIQUE
Réservé à la Zone des Armées -



Mercredi

7

NOVEMBRE

St Ernest

Novembre, 11^e mois, 30 jours.

Les jours diminuent de 10 minutes le matin et de 10 minutes le soir.

Le soleil se lève à 6 h. 48 et se couche à 16 h. 22. La durée du jour est de 9 h. 36 le mercredi 7 novembre et de 9 h. 25 le dimanche 11 novembre.

La lune se lève à 0 h. 9 et se couche à 13 h. 27.

Température moyenne : 6°6.

Fêtes à souhaiter dans la semaine : jeudi, saint Godefroy ; vendredi, saint Ursin ; samedi, saint Just ; dimanche, saint Martin ; lundi, saint René ; mardi, saint Brice.

Novembre, du latin *november* (neuf), était le 6^e mois de l'année romaine de Romulus, qui comptait 10 mois ; il était placé sous la protection de Diane, déesse chasserresse.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

DU 27 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 1917

Le 27, en Belgique, nous avons continué à progresser à notre gauche dans la presqu'île de Luyghem et réduit quelques îlots tenus par l'ennemi.

Les troupes belges ont attaqué, en liaison avec nous, traversé le terrain inondé et occupé les postes de la presqu'île de Merckem, dans la région de Vythuyzen.

Toute la presqu'île de Merckem est aux mains des Alliés.

Le 28, au nord de l'Aisne, les Allemands ont prononcé, en vain, une forte attaque sur nos positions au nord de la ferme Froidmont.

Dans la nuit du 28 au 29, l'ennemi a attaqué sur la rive droite de la Meuse, sur le front bois Le Chaume-Bezoux. L'ennemi n'a pu aborder nos lignes qu'en un seul point, au nord du bois des Caurières, où il a pris pied sur un

espace de 500 mètres environ, dans nos éléments avancés. Une contre-attaque immédiate de nos troupes nous a rendu la plus grande partie du terrain occupé.

Le 30, nous avons repris à l'ennemi quelques nouveaux éléments de tranchées sur la crête des Caurières.

Ce même jour, nos alliés britanniques ont déclenché une attaque au nord de la voie ferrée d'Ypres-Roulers. Ils ont réalisé des progrès importants.

Les troupes canadiennes, en dépit d'une résistance opiniâtre, ont atteint tous leurs objectifs sur la crête et se sont avancées jusqu'aux lisères de Passchendaele. Nos alliés ont fait 491 prisonniers.

Le 2 novembre, l'ennemi, menacé sur sa droite, pressé par notre infanterie, écrasé par notre artillerie, qui, des positions nouvellement conquises, bombardait sans relâche ses organisations du sud de l'Ailette, a été contraint d'abandonner le Chemin-des-Dames auquel il se cramponnait depuis six mois. Sur un front d'une vingtaine de kilomètres, depuis la ferme Froidmont jusqu'à l'est de Craonne, nos troupes, descendant les pentes nord du Chemin-des-Dames, ont occupé les positions allemandes sur une profondeur qui dépasse un kilomètre en certains points. Les villages de Courtecon, Cerny-en-Laonnois, Ailles et Chevreux sont en notre possession. Nos patrouilles tenant le contact avec l'ennemi ont atteint l'Ailette entre Braye-en-Laonnois et Cerny.

Le 3 novembre, au cours de la nuit, nos troupes ont continué à progresser entre le canal de l'Oise et la région de Corbeny, et ont atteint sur tout le front la rive sud de l'Ailette. L'ennemi s'est replié sur la rive nord, dont les ponts et les passerelles ont été coupés. Vive action d'artillerie sur la rive droite de la Meuse.

Les troupes britanniques repoussent des attaques au sud et à l'ouest de Passchendaele. Le chiffre définitif des prisonniers et des canons que nous avons capturés au cours de notre offensive au nord de l'Aisne, du 23 au 27 octobre est le suivant : 11.457 prisonniers, dont 237 officiers et 480 canons.

LE TROISIÈME EMPRUNT DE GUERRE

Il est émis à 68 fr. 60 pour 4 francs de rente

Le *Journal officiel* a publié, le 3 novembre dernier, le décret et l'arrêté relatifs à l'émission des rentes 4 p. 100 autorisée par la loi du 26 octobre, loi votée à l'unanimité par les deux Chambres. Les caractéristiques de cette loi sont la limitation à 10 milliards effectifs de l'emprunt et l'admission à titre irréductible des bons et obligations de la Défense nationale et des rentes 3 1/2 p. 100 amortissables, ainsi que des souscriptions irréductibles en numéraire, dont le chiffre doit être arrêté par le ministre des finances. La loi disposait, suivant l'usage, qu'un décret interviendrait pour fixer le prix d'émission et les autres conditions de l'emprunt.

Aux termes de ce décret, le nouvel emprunt sera émis à 68 fr. 60, ce qui fait ressortir un intérêt réel à 5.83 p. 100 (5 francs 83 centimes). Les nouvelles rentes portent jouissance du 16 décembre prochain. Elles sont exemptes d'impôts et à l'abri de toute conversion pendant vingt-cinq ans. Les arrérages seront payés les 16 mars, 16 juin, 16 septembre et 16 décembre de chaque année.

L'arrêté du ministre des finances, qui est publié en même temps que le décret, décide

que la souscription restera ouverte du 26 novembre au 16 décembre 1917 au soir. Toutes les caisses publiques seront ouvertes de la manière la plus large aux souscripteurs.

Les souscriptions sont reçues à partir de 4 fr. de rente.

Le ministre a fixé à 300 fr., correspondant à un capital effectif de 5.145 fr., le chiffre de rente jusqu'auquel les souscriptions en numéraire bénéficieront de l'irréductibilité. Pour éviter au public un double déplacement, ces souscriptions seront libérées immédiatement, à moins que le souscripteur ne préfère la libération en quatre termes.

Les souscriptions en valeurs (bons et obligations de la Défense nationale, rentes 3 1/2 p. 100 amortissables) seront libérées immédiatement.

Les souscriptions en numéraire pour un chiffre de rente supérieure à 300 fr. sont reçues contre un versement de garantie de 12 fr. par 4 fr. de rente. Le complément sur les rentes attribuées est exigible après l'achèvement des opérations de répartition. Un avis inséré au *Journal officiel* déterminera la date d'ouverture du délai de dix jours accordé au souscripteur

pour se libérer. Il est permis d'opter au moment de la souscription — lors de la répartition — entre le 10 et le 20 mars, entre le 5 et le 15 mai. Le souscripteur ayant droit au coupon du 15 mars, le prix sera augmenté légèrement pour tenir compte des intérêts sur versements différés.

On remarquera que les souscriptions en numéraire autres que celles libérables en quatre termes, seront reçues pour un nombre quelconque de francs de rentes à partir de 4 fr., que le nombre soit ou non multiple de 4. Tous les épargnants pourront ainsi sans difficultés apporter au troisième emprunt de la Défense nationale le montant de leurs économies.

Des dispositions ultérieures détermineront le fonctionnement du fonds spécial destiné à faciliter la négociation des emprunts de guerre et les conditions d'application de l'article 4 de la loi relatif au paiement en titres de rente de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre.

CIRCULAIRE

RELATIVE AUX ALLOCATIONS DES PERMISSIONNAIRES

Paris, le 25 octobre 1917.

Le décret du 25 octobre 1917, inséré au *Journal officiel* du 31 octobre 1917, a fixé les allocations dues depuis le 1^{er} octobre 1917 aux militaires autres que les officiers et sous-officiers à solde mensuelle bénéficiant d'une permission réglementaire au cours d'un séjour dans une formation en opération de guerre.

Pour l'application de ces dispositions, sont considérés comme appartenant à une formation de guerre, les militaires de la zone des armées appartenant aux différentes armées constituées suivant l'ordre de bataille ou faisant partie de détachements placés sous les ordres des commandants d'armées ou du général commandant en chef.

Ces militaires ont droit, pendant la durée de l'absence (journée de voyage et journées de permission) à la solde de présence et à l'indemnité représentative de vivres sur le taux de 2 fr.

Ceux de ces militaires envoyés en permission ou congé outre-mer n'ont pas droit à l'indemnité représentative de vivres pour les journées au cours desquelles ils sont nourris à bord, reçoivent l'indemnité journalière de déplacement, ou sont pris en subsistance.

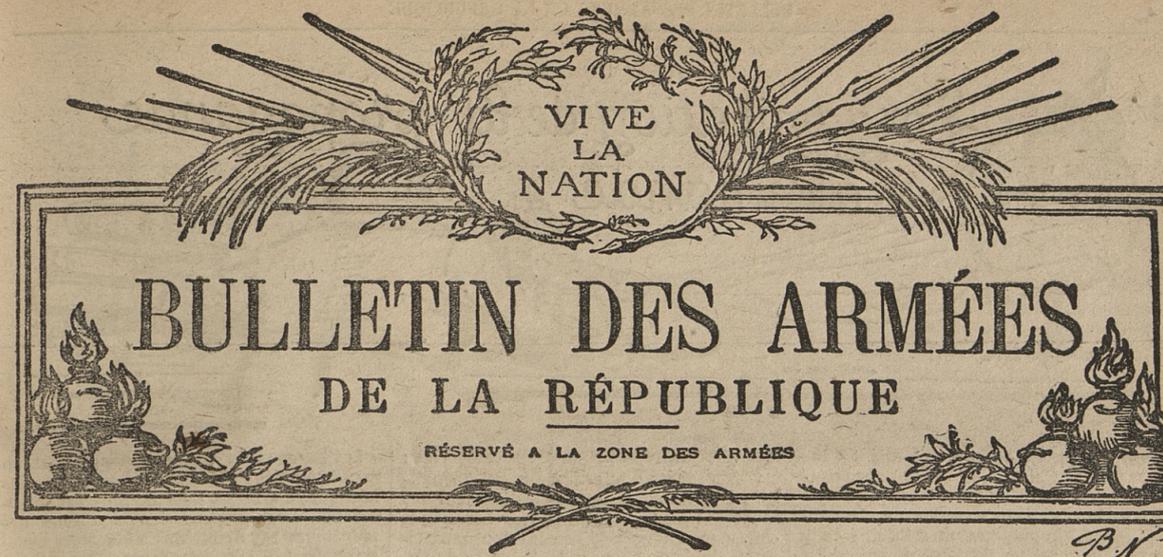
La solde et les indemnités dues pour le nombre de jours de permission, augmenté de la durée minima du voyage (un jour à l'aller, un jour au retour, soit deux jours au total) sont payées aux ayants droit par avance lors du départ en permission ; le reliquat, s'il y a lieu, est rappelé aux intéressés lors de leur rentrée.

Pour effectuer ces paiements, les commandants d'unités portent sur leurs feuilles de prêt une somme provisionnelle d'avance au titre des allocations des permissionnaires, calculée d'après le chiffre probable des permissions à accorder au cours de la quinzaine suivante.

L'indemnité représentative de vivres due pour le voyage aller est versée à l'ordinaire si les vivres en nature sont fournis sur la demande des permissionnaires pour la durée du trajet.

Les rappels à effectuer pour la période écoulée depuis le 1^{er} octobre 1917 incombent à l'unité actuelle d'affectation sans remboursement, s'il y a lieu, du montant des prestations allouées par les ordinaires de l'unité qui auraient fourni les vivres en nature pour le trajet aller.

LOUIS MOURIER.



LA BATAILLE ITALIENNE

Nos amis italiens viennent de subir une dure épreuve. Une puissante offensive austro-allemande, se déclenchant tout à coup, les a repoussés de la rive orientale de l'Isongo, qu'ils avaient conquise, pied à pied, depuis trois ans de rudes combats, à la rive occidentale du Tagliamento, où ils ont arrêté leur repli. Peut-être, menacés sur leur aile gauche par les unités ennemies, qui ont pénétré dans les hautes vallées du Tagliamento, seront-ils amenés à se retirer sur la Piave, d'une défense plus facile.

Que les bourreurs de crânes, grandiloquents aux jours où la fortune est favorable, se cachent la tête dans le sable, à la façon des autruches, les plus bêtes des oiseaux, qui croient supprimer le péril quand ils ne le voient plus : libre à eux. Il nous faut, nous, regarder le péril bien en face, d'un œil clair et ferme, comme il convient à des hommes.

La guerre a ses vicissitudes. Dès la première guerre, on l'a comparée à la mer avec ses flux et ses reflux. C'est le reflux. Le flot remontera.

Il n'y a point de peuple, fût-il le plus militaire et le plus vaillant, et le mieux préparé à la bataille et le plus puissamment armé, qui n'ait subi d'échecs au cours des plus glorieuses histoires. Dans la nôtre, sans doute la plus riche en victoires immortelles, Azincourt et Crécy voisinent avec Bouvines et Agnadel, Malplaquet et Ramilies, avec Rocroy et Lens, Rossbach avec Fontenoy, Leipzig et Waterloo avec Valmy, Jemmapes, Arcole, Rivoli, Marengo, Austerlitz, Léna, Friedland, Wagram, La Moskova, Dresde...

L'échec, pour les armées, c'est la misère pour les individus, le sublime creuset où, chaque fois que le Destin veut avoir un héros ou un coquin, il plonge un homme.

Hier encore, nous avons connu, nous, les sublimes épreuves de Morhange et de Charleroi. Puis, ce fut la Marne, l'Yser, Caen, la Champagne, Verdun, la Somme, l'Aisne, victoires qui rayonnent.

Nous serons de tous nos cœurs fraternels avec les Italiens malheureux, qui n'avaient

connu, depuis le début de la guerre où ils nous avaient rejoints, que des succès aux lieux affreux du Carso et aux pentes abruptes des montagnes aux noms de saints, et que le destin éprouve à leur tour.

Ils auraient pu, dans l'énorme conflit mondial, garder une neutralité que l'Allemagne offrait de leur payer cher, aux dépens de l'Autriche. Ils ont repoussé cette paix de félonie. Ils sont entrés dans la guerre à nos côtés, se souvenant des soldats de Magenta et de Solferino, comme les Américains de Lafayette. Tant qu'ils n'eurent devant eux que les Autrichiens, ils furent vainqueurs. Mais l'Allemand ne leur pardonnait point d'avoir repoussé sa main. Il s'est vengé.

Ni les Anglais ni nous, nous n'avons hésité un jour à venir en aide à nos alliés en détresse. Nous leur avons répondu, dès que leur appel a retenti : « Vos victoires étaient nos victoires. Vos revanches seront nos revanches ».

Car notre cause est la même, la plus grande bataille de tous les temps contre la plus abominable des tyrannies qui ait jamais menacé de peser sur le monde et pour la conquête de la paix définitive qui abolira les puissances des ténébres et la guerre.

Il ne faut pas laisser dire, en effet, que les Italiens se battaient seulement pour le Trentin et Trieste, comme nous pour l'Alsace et la Lorraine. Trieste et le Trentin, notre chère Alsace-Lorraine elle-même, ne sont que des symboles sacrés, ceux de la paix que nous voulons pour nos enfants et nos petits-enfants, afin qu'ils n'aient pas à connaître, à leur tour, nos misères et nos deuils.

Et nous n'avons qu'un seul front de bataille, comme nous ne servons qu'une seule cause : celle de la liberté et du droit.

Sans doute, notre front, à nous, celui où nous combattons depuis plus de trois années avec les Anglais, les Belges, ou les fières légions de l'Amérique nous ont rejoints depuis hier, c'est le front principal.

Ainsi que le disait, l'autre jour, à Cardiff,

dans une réunion de 10.000 ouvriers, le général Smuts, l'ancien chef magnifique des Boers devenu le plus loyal des soldats anglais : « L'Italie, comme la Serbie, comme la Roumanie, comme la Macédoine, sont des théâtres secondaires de la guerre où l'Allemagne a pu remporter de plus faciles victoires ; mais le théâtre principal, ce sont les Flandres, l'Artois, la Picardie, la Champagne, la Lorraine, et là les Allemands sont battus. »

Qui ne voit cependant que tous ces immenses fronts sont solidaires et que la rupture du front italien, si proche de nos Alpes, est une menace pour nous ?

Ainsi avons-nous un intérêt égal à notre loyauté d'alliés fidèles à arrêter l'invasion allemande dans les plaines ensoleillées de la Vénétie et du Frioul.

Cette plaine venéto-lombarde connaît nos drapeaux depuis longtemps. Nous y avons remporté contre les Impériaux quelques-unes de nos plus magnifiques victoires. C'est un chemin à retrouver. Les pierres du chemin nous salueront au passage.

Que les Allemands, avec leurs Autrichiens et leurs Turcs, soient battus aux portes de Vérone et de Vicence ou aux portes de Verdun et de Reims, dans les campagnes encore riantes de l'Adige et de la Piave ou dans nos campagnes, cruellement dévastées, de la Meuse ou de la Somme : l'essentiel, c'est qu'ils soient battus.

Les Anglais y seront avec nous. Leur vieux chef, le maréchal French, me disait un jour : « Il n'y a qu'une règle dans cette guerre : *Kill boches*, tuer des boches. » Ici ou là, qu'importe, pourvu que l'infâme tyrannie allemande soit brisée à jamais et que les peuples, qui ont suivi le Kaiser dans son entreprise hideuse de massacre et de rapine, subissent une telle défaite, reçoivent une telle leçon, qu'ils en soient encore pâles vingt ans après et que, continuant à leur gré à rester esclaves ou aspirant enfin à la dignité d'hommes libres, ils laissent la paix au monde.

JOSEPH REINACH,
Ancien député



Des événements récents ont mis en lumière les agissements de l'espionnage allemand. Il y avait d'ailleurs longtemps que nous savions que nos ennemis ne s'étaient pas bornés à la préparation militaire de la guerre. Ils avaient également prémédité « la guerre morale » qui faisait partie de leur plan de domination universelle.

Comment l'Allemagne avait-elle organisé sa propagande? C'est ce que nous voudrions indiquer rapidement ici.

Deux facteurs apparaissent d'abord : les sommes énormes dépensées et le nombre des Allemands disséminés dans différents pays du monde. En ce qui concerne le premier chapitre, on serait près de la vérité en disant que les fonds consacrés par l'Allemagne à sa propagande chez les neutres s'élevaient en moyenne à un demi-million par mois et par pays. Leur total n'était d'ailleurs pas entièrement déboursé par l'Etat. Outre une dizaine de grands comités privés, de grandes firmes industrielles et commerciales contribuaient aux frais de la guerre morale. Les ligues pangermanistes et autres associations d'esprit militaire intervenaient également. Il y avait unanimité de sentiment sur la nécessité d'une propagande intensive.

Quant au nombre des nationaux allemands établis ou séjournant dans les différents pays du globe, il était, avant la guerre, d'après le *Manuel pangermaniste*, de six millions environ. Chacun, tout en faisant ses affaires privées, reste au service de l'Etat et l'immense majorité est prête à accepter n'importe quelle mission de nature à servir les intérêts de sa patrie. On connaît d'ailleurs exactement, en France, la répartition géographique de ces six millions d'Allemands, le genre d'entreprise auxquels ils se livrent, les milieux dans lesquels leur profession leur donne accès ; on pourrait, en quelque sorte, fixer leur coefficient d'influence.

Mais cette armée n'était pas laissée à elle-même. Dans la plupart des pays, la propagande allemande a toujours été dirigée par un agent principal envoyé de Berlin ou choisi sur place, personnage considérable, connaissant à fond le pays. Cet agent a pour mission d'exécuter les besoins en marge des conventions diplomatiques. Il a à sa disposition un budget de guerre et, sous ses ordres, une foule de sous-agents, salariés ou bénévoles, que

l'on pourrait répartir en trois catégories :

1° Les agents d'informations qui recueillent, ouvertement ou clandestinement les renseignements à toutes fins ; 2° Les agents d'opinion, chargés de lire les journaux locaux, de leur fournir de la copie, de traduire et de distribuer des circulaires et des brochures, d'écouter et de parler selon l'occasion, de se répandre dans les milieux les plus divers, bref, de créer des courants favorables par tous les moyens appropriés ; 3° Les agents de démoralisation qui sont les indigènes recrutés dans toutes les classes de la population. Moyennant une honnête rétribution, ces gens commentent les nouvelles dans les cafés, dans la rue, dans les trains, exaltent les succès allemands, aggravent les échecs des Alliés, exposent dans de véritables discours, les raisons qui assureront la victoire finale à l'Allemagne.

Voilà pour les agents d'information allemands. En ce qui concerne l'opinion, la propagande ennemie s'exerce par la publication et la distribution de brochures, de circulaires, de tracts. Pour les dix premiers mois des hostilités, la littérature de guerre allemande remplit un catalogue grand in-8° de 75 pages, à impression menue et compacte. Elle est traduite dans toutes les langues, même en espéranto.

Mais ce procédé est insuffisant pour créer un courant d'opinion puissant. Il faut, en réalité, la grande presse d'information qui agit profondément sur les esprits, par la répétition des idées et des faits. Cette action s'exerce par les agences télégraphiques, par les bureaux de correspondance et par la publicité commerciale.

L'organisation et l'action internationales des agences télégraphiques sont connues. On sait le rôle joué par l'Agence Wolff qui, fondée à Berlin au début du dix-neuvième siècle, devint un puissant instrument entre les mains de Bismarck, lequel s'en servit d'abord pour imposer l'hégémonie prussienne à l'Allemagne, ensuite pour tromper l'Europe sur ses desseins belliqueux.

Auprès de « l'Agence Wolff » il faut mentionner une entreprise montée par les grands industriels allemands quelques mois avant la guerre et qui s'appelle *Uebersee-dienst* (service transatlantique). Ces radiotélégrammes sont désignés quelquefois sous le nom de transocéans.

Les bureaux de correspondance sont, en même temps qu'agences d'informations, des fabriques d'articles. Leur nombre est considérable. Leur organisation comprend des rédacteurs réguliers, des rédacteurs occasionnels, des correspondants. Les articles sont copiés à la machine à écrire et envoyés aux journaux, tantôt gratuitement, tantôt contre abonnement. Les plus importants de ces bureaux de correspondance sont : 1° la *Correspondance Berg* qui s'intitule *Kriegsnachrichten* (nouvelles de la guerre) ; 2° la correspondance des neutres, éditée avec la collaboration d'un comité où la plupart des pays neutres sont représentés par un journaliste. Elle expédie gratuitement, deux ou trois fois par semaine, trente pages de texte de trente lignes en dix langues, tant à des adresses privées qu'à des journaux ; 3° la *Correspondance Erzberger*, fondée et dirigée, comme son nom l'indique, par le député allemand bien connu. Elle s'adresse spécialement à la presse catholique ; 4° la *Correspondance Dammert*, rédigée avec la collaboration des parlementaires et politiques dirigeants et aussi par des littérateurs.

Venons maintenant aux bureaux de correspondance que nous avons mentionnés plus haut.

A Bâle, par exemple, il y a quatre bureaux de ce genre : le *Bureau Richter*, du nom de son fondateur et directeur, le docteur Richter, qui dirigeait, avant la guerre, l'observatoire de Riga, parle couramment cinq langues ; le *Bureau Dumstrey*, fondé au début de la guerre et dont le directeur collabore à une vingtaine de journaux allemands. Il met, en outre, gratuitement à la disposition de certains journaux suisses, rédigés en allemand, des dépêches et des articles dont on devine le ton ; le *Bureau Teufel*, ou Correspondance du Haut-Rhin, qui existait avant la guerre et qui desservait environ 150 journaux, autres que les journaux allemands ; le *Bureau Wolff*, succursale de l'Agence Wolff de Berlin.

Enfin, le consulat a, lui aussi, son bureau de correspondance et les articles polycopiés qu'il propage porte le cachet aux armes impériales.

Voilà comment la propagande allemande avait été mathématiquement organisée. Dès l'ouverture des hostilités, la gigantesque machine se mit à fonctionner avec la précision d'un chronomètre.

LYONEL RIVAL.

LE POILU AMÉRICAIN



Le « poilu américain » est parmi nous. Il a fait son apparition sur le front et même il a déjà ramassé des prisonniers. Il est plein d'entrain, ce poilu transatlantique et vous verrez qu'il continuera.

Il compte bien ne pas s'arrêter en chemin. Le mot « impossible » n'existe pas pour les Américains. Ils ne parlent, au contraire, que des « possibilités » de l'existence et nul obstacle ne saurait rebuter leur juvénile ardeur.

L'excellent Joseph Choate, qui fut ambassadeur à Londres, et qui était un des hommes les plus spirituels du Nouveau-Monde, s'écriait quelques jours avant sa mort, au mois de mai dernier : « Il faut que notre jeunesse se lève et coure aux armes. Un vieux dicton prétend que l'âme de tout bon Américain se rend en France après sa mort, car là se trouve le Paradis ! Eh bien nos jeunes gens ont une chance inespérée : le gouvernement va les transporter de leur vivant, corps et âme, dans ce pays privilégié, afin qu'ils s'y couvrent de gloire.

« Ce sont des veinards et nous, les vieux, nous envions leur sort. Qu'ils se dépêchent de passer l'Atlantique ! »

Et les nouveaux poilus américains n'ont pas manqué de suivre ce conseil. Peut-être trouvent-ils que le « paradis » qu'ils avaient entrevu est moins confortable en réalité que dans leur rêve, mais ils l'acceptent avec une belle humeur.

Le « poilu » américain est, en effet, profondément adaptable. Il a, comme le nôtre, l'esprit débrouillard et, dans les situations les plus difficiles, le bon mot lui monte aux lèvres. Rien ne le vexerait tant que de passer pour un provincial, sujet aux étonnements ridicules. Il est beau joueur et, si compliqué que soit la partie, il accepte son sort avec entrain. En Amérique on dit toujours aux nouveaux venus : « Take your chance ! » (Prenez votre chance) et, dans la vie, chacun s'occupe de saisir cette chance au moment où elle se présente.

Maintenant nos amis américains mettent tout leur orgueil à combattre le pangermanisme et ils se sont donné pour tâche essentielle de faire triompher les principes démocratiques dans le monde.

Car vous pouvez interroger n'importe quel « poilu » américain. Il sait fort bien pour quelles raisons il se trouve dans la tranchée. Non seulement une vieille tradition de reconnaissance l'incline à l'amour de la France, mais il n'ignore pas que si l'Allemagne triomphait, la vie deviendrait intenable dans tous les pays épris de liberté. Sur notre sol, les soldats de Pershing ont conscience de travailler pour la cause de l'humanité. Quand ils agitent ces questions fondamentales, ils disent simplement : *Our cause, notre cause.*

N'allez pas croire, toutefois, qu'ils passent leur temps à discuter la politique internationale et — bien qu'ils soient fort sentimentaux — qu'ils agitent souvent les problèmes philosophiques. De même que tous les autres poilus, ils sont plus préoccupés du *boulot* quotidien que de tout autre chose. La division du travail est merveilleusement organisée en Amérique. Les « poilus » américains n'ont pas perdu ces bonnes habitudes sur le front. Ils ont la méthode qui consiste à obtenir de chacun le rendement maximum dans le temps le plus court. Non sans fierté, ils avouent : « Nous sommes scientifiques ».

Ils sont scientifiques pour la boxe, scientifiques pour tous les sports, scientifiques pour la guerre, ils ont la ferme conviction qu'ils rendront des points aux Boches, à mesure que leur entraînement se perfectionnera.

Chacun d'eux considère que le kaiser lui a lancé un défi personnel et chacun s'apprête à le relever proprement. Il est impossible, quand on voit les Améri-

cains à l'œuvre, de ne pas être frappé par ce rayonnant optimisme qui se dégage de leurs paroles, de leurs actes, de leurs personnes. Cette superbe confiance est le meilleur gage de leurs succès futurs. Ils se moquent du colossal et ils se rient du gros Hindenburg — un nain à côté des gratte-ciel new-yorkais !

Aux tranchées de première ligne où ils sont maintenant, ils apportent la même bonne humeur, le même calme, la même confiance. Ils se sont tout de suite accommodés de cette vie, inédite pour eux.

Une remarque, pour terminer. Qu'on l'appelle « Sammy » ou « Teddy », le « poilu » américain est le moins poilu des poilus. Ce n'est pas pour rien que le rasoir mécanique a été inventé par l'oncle Sam (en collaboration avec Gillett). Nos nouveaux camarades se distinguent par le fait qu'ils ont horreur du poil. On n'aperçoit chez eux que faces glabres et bouches nettes, au sourire amical. Voilà pour le physique. Au point de vue moral, ce sont déjà de vrais « poilus » toujours prêts à célébrer la vaillance de leurs camarades français — qu'ils se proposent d'imiter, quand viendra l'heure.

Lieutenant F. DE TESSAN.



LES ATOUTS DE L'ONCLE SAM

DESSINS DE The Carter.



Le général de division Baratier est mort subitement d'une embolie alors qu'il visitait ses tranchées de première ligne.

Commandant un régiment de cavalerie au moment de la mobilisation, il eut la joie d'entrer l'un des premiers sur la terre d'Alsace dont il était originaire. En pleine bataille de la Marne, à laquelle il prit une part glorieuse, il était nommé général.

Au début de sa carrière militaire, le général Baratier avait pris part aux grandes expéditions africaines de 1890 à 1900. Il joua un rôle particulièrement important à la mission Marchand. Ce fut lui qui eut l'honneur et le périlleux mandat d'ouvrir la route à la colonne à travers le Bahr-el-Ghazal pour arriver à Fachoda.

Baratier n'était pas seulement un admirable soldat, il était aussi un remarquable écrivain. De son récit de la traversée du Bahr-el-Ghazal, nous avons extrait ces passages étonnants :

31 janvier. — En entendant ce mot « Plus de terre ! », j'ai éprouvé une sensation pénible. Pourquoi ? je ne suis pas en pleine mer, et je sais que même pour traverser un grand lac, ma baleinière me suffit largement. Plus de terre ! c'est la preuve que je suis arrivé au confluent du Bahr-el-Ghazal ! Erreur ! A mesure que nous avançons, le chenal se rétrécit. J'ai peur de comprendre pourquoi les Turcs ne sont jamais venus de la Mechra à Kourt-Chouk-Ali : le Souch se perd dans un marais avant de confluer au Bahr-El-Ghazal. Quelle est l'étendue de ce marais ? Peut-il être traversé ? A la grâce de Dieu ! En avant toujours !

Nous ne faisons pas deux cents mètres à l'heure, la tige des roseaux est entourée d'une guaine soyeuse dont les poils s'accrochent aux mains des hommes et causent des démangeaisons cuisantes. Les hommes n'en peuvent plus, ils n'ont pas mangé depuis trente-six heures et n'ont autant dire pas dormi depuis quarante-huit.

Une terrible question se pose à moi : combien de temps mettrons-nous à traverser le marais ? Il nous reste trois jours de farine ; en réduisant de moitié la ration, nous mangerons pendant six jours. Mais ensuite ? Et l'image de Gessi, mort de faim, tout près d'ici avec ses cinq cents hommes, se présente à mon esprit.

4^e février. — Encore deux heures et demie de travail dans la vase ; les hommes y enfoncent jusqu'aux épaules ; autour d'eux montent des bulles de gaz qui crévent à la surface et répandent une véritable infection. Enfin, nous voilà dans les eaux libres. Hélas ! le chenal se ferme, bouché par des barrages d'îles flottantes.

2 février. — Comme tous les jours, à six heures, le clairon sonne le réveil, uniquement pour la forme, car depuis longtemps tout le monde a les yeux ouverts ; on dort si peu dans le royaume des moustiques ! On l'attend avec impatience, cette sonnerie du réveil : c'est elle qui met les moustiques en déroute. Dans ce pays de mort, elle nous rattache au monde vivant...

Nous sortons des îles flottantes, nous entrons dans un bon chenal.

A 11 heures, nous rentrons dans les grandes herbes. En vain, je cherche un coin de terre. L'obscurité se fait ; les moustiques sifflent autour de nous, les hommes sont exténués. Nous ne pouvons pas manger, nous ne pourrions même pas dormir. La nuit est froide. Parfois un tirailleur laisse échapper un gémissement, pas même une plainte. Pauvres gens, braves gens !

3 février. — Il y a des moments où j'ai peur de ne pouvoir aller jusqu'au bout ; je lutte contre la faiblesse qui m'envahit. Je reste debout pour résister ; ne faut-il pas que je fasse la topographie de la route du marais ? Si les guides venaient à nous abandonner, si nous étions obligés de faire demi-tour, mon levé seul nous sauverait. En dehors de ce chenal, c'est la mort...

Pas une fois, sauf dans les rares endroits où j'ai trouvé l'eau libre, je n'ai pu évaluer la distance d'un coup d'œil. Je connais la direction de l'axe de la baleinière au moment précis où je vise, je ne sais pas combien de temps je marcherai sur cet angle ; je suis obligé, pour apprécier les distances, de regarder un brin d'herbe à l'avant du bateau et de rester le regard rivé à ce brin d'herbe jusqu'à ce que l'arrière soit arrivé à sa hauteur ; alors, je note sur le carnet 9 mètres et je recommence. Cette attention constante et la lutte contre le sommeil me tuent plus que le manque de nourriture. Il est temps vraiment de sortir de cet enfer ! Et les tirailleurs, dans les eaux qui empoisonnent, dans les roseaux qui coupent et qui éborgnent, dans la vase pleine de sangsues, travaillent sans arrêt, sans une plainte.

A cinq heures 30 nous touchons un deuxième îlot, nous débarquons. Je cause avec les guides par signes. Combien de jours avant d'arriver au Bahr-el-Ghazal ? Ils me montrent que le soleil se couchera encore trois fois.

4 février. — Comme hier nous ne retrouvons que l'herbe pour camper et je distribue la dernière poignée de farine. J'affecte la confiance, mais, en moi-même, je doute.

6 février. — Au réveil j'ai dit : « Aujourd'hui c'est le dernier jour ; demain y a terre », et tous, dans l'espoir que j'ai mis sous leurs yeux, ont puisé une force sur-humaine. Un oiseau et deux kilogrammes de riz, c'est tout ce qui me reste pour trente-cinq hommes. Je m'approche de Moriba :

— Tu sais que nous n'avons plus rien à manger, tu sais par où nous devons repasser si nous faisons demi-tour ! Pour nous sauver, il faut aller en avant. Dans combien de temps serons-nous hors d'ici ? Je l'ignore. A toi, je dis la vérité. Me réponds-tu que les tirailleurs front jusqu'au bout, tu comprends, jusqu'au bout ? Qu'ils ne s'arrêtent que morts ?

Moriba, ses grands yeux dans les miens,

n'hésite pas : En avant seulement y a bon ! — C'est bien, en avant !...

7 février. — Enfin le jour paraît ; un mince barrage nous arrête, les hommes en profitent pour plonger et arracher des racines de nénuphar qu'ils dévorent aussitôt. Nous débarquons sur un petit banc de sable de 40 mètres de large sur 30 de long. Pour la première fois depuis quatre jours, nous ne serons pas accroupis, les pieds dans l'eau.

9 février. — Nous passerons la nuit sans bouger, les uns sur les autres. Nous avons fait 26 kilomètres. Après un pareil effort, après la nuit qui nous attend, je crois le moment venu de distribuer la réserve de riz. Depuis midi, les nénuphars ont disparu ; demain que mangerons nous ?

10 février. — A six heures nous réparons. A onze heures nous longeons deux îles assez grandes ; je retrouve les nénuphars. Arrêtons-nous pour en faire provision. Je parcours une colline. Les Yakomas ont déjà allumé du feu, sur lequel une marmite est posée ; je regarde ce qu'elle contient ; c'est un morceau de peau de crocodile que ces malheureux font bouillir ! Et je pense que ces hommes sont des anthropophages, et qu'ils meurent de faim.

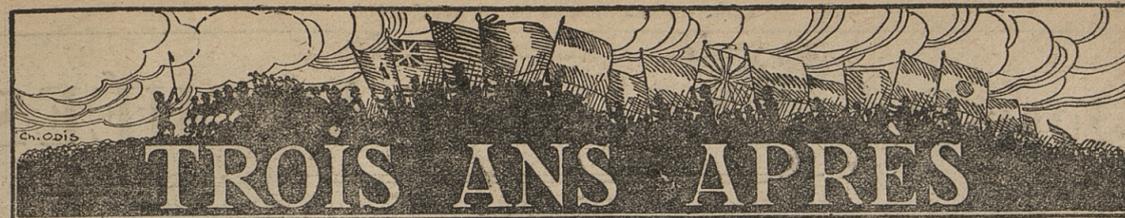
Je me demande, si l'un de nous mourait, ce qu'il adviendrait de son cadavre. Les compagnons de Gessi, se sont tous mangés entre eux. Les parents ont mangé leurs enfants. Sur un banc de vase à une centaine de mètres ; nous tuons trois sarcelles et un marabout. Je rassemble toutes nos richesses : marabout, sarcelles, racines de nénuphars, j'en fais soixante-dix rations.

11 février. — Les hommes me montrent un hippopotame ; je tire, il est touché à mort. A 11 heures je me décide à stopper, c'est une nouvelle nuit à passer dans le bateau ; mais celle-ci est joyeuse, nous ne sentons même pas les moustiques, nous tenons un hippopotame, nous mangerons !

12 février. — Fanfare de triomphe ! Nous prenons pied sur un marécage ; aussitôt le dépeçage commence. L'hippopotame git sur l'herbe à demi dépecé, le ventre ouvert, les pattes presque détachées, le mufle énorme seul intact, et tout autour brillent les brasiers couverts de viande saignante dont la graisse fond et jette une flamme claire au milieu de la fumée. Les hommes saisissent à pleine mains les morceaux à peine cuits ; ils mordent à même ; leurs dents blanches plantées dans la chair rouge en arrachent des lambeaux, et nous, les blancs, nous faisons comme eux. Toute la nuit, la plaine résonne du bruit des mâchoires ; les hommes ne dorment pas : ils mangent.

Je ne sais exactement où je me trouve, mais je suis sauvé puisque nous sommes sûrs de ne pas mourir de faim.

LIEUTENANT-COLONEL BARATIER.
(A travers l'Afrique.)



* Le Rêve dans la Tranchée *

Nous donnons ici des extraits du cinquième tableau d'une Revue du front, jouée en Argonne, tableau qui a remporté un véritable succès d'émotion devant un auditoire de Poilus.

La scène représente une tranchée française, à la Fille Morte. Au premier plan un poste de guetteur dans la tranchée. Sur la toile de fond, qui montre les tranchées allemandes, un écran est aménagé pour le défilé des ombres chinoises. La nuit tombe. Les ombres défilent. La musique de scène accompagne la Voix qui sort de la tranchée.

LA VOIX :

Voici le soir. Le calme enveloppe l'Argonne. La bataille s'est tue et la forêt frissonne Comme elle frissonnait avant les temps maudits, Lorsque la paix des jours ou le calme des nuits N'était troublé que par les bruits de doux murmures, Et que le vent du soir, caressant les ramures, Laisait, sous les grands bois, flotter quelque parfum. Et tandis que là-bas tonne et gronde VERDUN, Volcan parfois éteint qui toujours recommence, L'Argonne se repose et s'endort en silence...

Voici la nuit. Le feu s'éteint. Les bruits s'en vont... Seul, là-bas, un guetteur surveille l'horizon, Dans ce décor lugubre où parfois étincelle Une brusque lueur. C'est notre sentinelle Qui veille sur les morts et garde les vivants. Dans la tranchée on dort. Nos héros de vingt ans, Qui dormaient à VERDUN sous les dures rafales, bercés par la chanson des obus et des balles, Ici peuvent en paix, le devoir accompli, Demander au sommeil le repos et l'oubli.

Oublier ! Le peut-on, même dans cette trêve ? Non, car l'esprit, porté sur les ailes d'un rêve Où l'espoir de demain se mêle au souvenir, Evoque le passé, le présent, l'avenir !

D'abord comme c'est lointain !... imprécis... Il lui semble Voir un vague dessin sur un tableau qui tremble, Une vision confuse impossible à saisir... Et soudain, il tressaille et sourit de plaisir : C'est lui ! C'est son clocher... son clocher ! son village ! Sa mère que la guerre a courbée avant l'âge, Tout un passé de joie et d'amour qui revient. C'était le temps béni. Voilà qu'il se souvient Du labeur quotidien, du repos du dimanche, Puis... d'une mariée en belle robe blanche, A laquelle il chantait la divine chanson Et dont le souvenir lui donne un grand frisson... La vie est bonne à deux ; la sienne était féconde, Car il était de ceux qui savent que l'on fonde L'avenir d'un pays sur de nombreux enfants.

C'est pour eux qu'il soignait ses vignes et ses champs, Qu'il faisait s'agrandir et prospérer sa terre ! Ah ! Comme il songeait peu, alors, à cette guerre !...

Mais, par un soir d'été, quel lugubre tocsin A soudain retenti au clocher du village ?

C'est la guerre ! Guillaume, en son aveugle rage, Sur la Belgique en feu a jeté ses soldats. Il faut partir. La France a besoin de ses gars, Car le jour est venu de venger la défaite ! Tous les cœurs sont meurtris, mais on lève la tête, Et même sous les pleurs l'œil sait rester hardi.

On a pleuré... On a chanté... On est parti...

En avant ! En avant ! Joffre a dit : Pour la France ! En avant ! Nous avons au cœur une espérance Qui nous vient des aïeux. Nous n'y faillirons pas. Nous irons tous en chœur vers l'immortel trépas... Le pays tressaillait jusqu'au fond des entrailles. En avant ! C'est ainsi qu'on gagne les batailles ! Soudain, un voile noir a passé sur ses yeux. Un choc... Il est tombé. C'est pour vous, les aïeux, Pour vous les rejetons d'une race bénie Qui du creuset du feu doit sortir rajeunie, Et faire luire au loin l'éternelle beauté De la France, qui a sauvé l'Humanité !... Oui, c'est pour tout cela qu'un grand nom de victoire : « LA MARNE », pour toujours, est entré dans l'Histoire ; Que le petit soldat est tombé à son rang, Offrant pour le pays le tribut de son sang...

Après les jours de deuil viennent des jours de trêve. Il respire... Et voilà que doucement se lève Le voile noir qui sur ses yeux mit un bandeau Et l'a plongé vivant dans l'ombre du tombeau. Où est-il ? Quelle paix suave l'environne ? Quelle est donc cette voix qui, près de lui, fredonne Des mots doux et câlins, presque des mots troublants ?... Un clair soleil... un petit lit... des rideaux blancs. Il a compris. C'est l'hôpital... une infirmière... Et tandis qu'une larme a mouillé sa paupière Et qu'un frisson parcourt tous ses membres meurtris, Il murmure à mi-voix : « Ma femme... mes petits ! »

Il les a tous revus : le clocher du village, Sa mère, dont les pleurs ont stérilié le visage, Sa femme, ses enfants qui ont un peu grandi. Il les a tous revus... Puis il est reparti...

COMMANDANT E. CROS.



Jean RACINE aux TRANCHÉES

Auteur de maintes tragédies passionnées, le grand poète Jean Racine s'émut de scrupules religieux. Après son chef-d'œuvre de *Phèdre* (1677), il renonça au théâtre, où il ne donna plus, en effet, que les pièces bibliques d'*Esther* et d'*Athalie*.

Afin d'occuper dignement un écrivain si fameux, Louis XIV fit de lui l'historien officiel de son règne. Aussi Racine dut-il accompagner le roi à la guerre, afin d'assister aux batailles qu'il était chargé de raconter aux contemporains et à l'avenir.

En 1691 et 1692, il se trouva ainsi aux sièges de Mons et de Namur. On a de lui quelques lettres qu'il écrivit alors à son ami Boileau, l'auteur des *Satires* et de *l'Art poétique*. « Essayant de longues marches et des campements fort incommodes », J. Racine, qui avait dépassé la cinquantaine, ne laissait pas de regretter son cabinet de travail et ses livres. Il narrait, toutefois, avec un vif entrain, les aventures de combats. Nous reproduisons quelques passages de ses lettres. Nos lecteurs constateront qu'elles dépeignent, en somme, une guerre de tranchées, et que certains traits s'appliquent exactement à la guerre moderne.

Du Camp, devant Mons

avril 1691.

On nous avait trop tôt mandé la prise de l'ouvrage à cornes : il ne fut attaqué, pour la première fois, qu'avant-hier ; encore fut-il abandonné un moment après par les grenadiers du régiment des gardes.

Le lendemain, sur les neuf heures du matin, on recommença une autre attaque. Elle se fit avec une vigueur extraordinaire, et dura trois bons quarts d'heure ; car les ennemis se défendirent en fort braves gens. Mais comment auraient-ils pu faire ? Pendant qu'ils étaient aux mains, tout notre canon tirait sans discontinuer sur les deux demi-tunes qui devaient les couvrir, et d'où, malgré cette tempête de canon, on ne laissa pourtant pas de faire un feu épouvantable. Nos bombes tombaient aussi à tous moments sur ces demi-tunes, et semblaient les renverser sans dessus dessous. Enfin nos gens demeurèrent les maîtres, et s'établirent de manière qu'on n'a pas même osé depuis les inquiéter.

Je voyais toute l'attaque fort à mon aise, d'un peu loin à la vérité mais j'avais de fort bonnes lunettes, que je ne pouvais presque tenir fermes, tant le cœur me battait à voir tant de si braves gens dans le péril.

Vraisemblablement la place sera prise dans quatre ou cinq jours. Toute la demi-tune est presque éboulée, et les remparts de ce côté-là ne tiennent plus à rien : on n'a jamais vu un tel feu d'artillerie.

Quoique je vous dise que j'ai été dans la tranchée, n'allez pas croire que j'aie été dans

aucun péril : les ennemis ne tiraient plus de ce côté-là, et nous étions tous, ou appuyés sur le parapet, ou debout sur le revers de la tranchée : mais j'ai couru d'autres périls, que je vous conterai en riant, quand nous serons de retour.

Du Camp, devant Namur

juin 1692.

Le siège a bien avancé, et nous sommes à l'heure qu'il est au cœur de la place. Il n'a point fallu pour cela détourner la Meuse, comme vous m'écriviez qu'on le disait à Paris, ce qui serait une étrange entreprise ; on n'a pas même eu besoin d'appeler les mousquetaires, ni d'exposer beaucoup de braves gens. M. de Vauban, avec son canon et ses bombes, a fait lui tout seul l'expédition.

Vous jugerez de l'effet terrible du canon et des bombes quand je vous dirai, sur le rapport d'un officier espagnol qui fut pris hier dans les dehors, que notre artillerie leur a tué en deux jours douze cents hommes.

Imaginez-vous trois batteries qui se croisent et tirent continuellement sur des pauvres gens qui sont vus d'en haut et de revers, et qui ne peuvent pas trouver un seul coin où ils soient en sûreté. On dit qu'on a trouvé les dehors tout pleins de corps dont le canon a emporté les têtes, comme si on les avait coupées avec des sabres.

Cela n'empêche pas que plusieurs de nos gens n'aient fait des actions de grande valeur. Les grenadiers du régiment des gardes-françaises et ceux des gardes-suissees se sont, entre autres, extrêmement distingués. On raconte plusieurs actions particulières, que je vous redirai quelque jour, et que vous entendrez avec plaisir : mais en voici une que je ne puis différer de vous dire, et que j'ai ouï conter au roi même :

Un soldat du régiment des fusiliers, qui travaillait à la tranchée, y avait apporté un gabion ; un coup de canon vint qui emporta le gabion ; aussitôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur-le-champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième, et l'alla poser ; un troisième coup de canon emporta ce troisième gabion. Alors le soldat rebuté se tint en repos ; mais un officier lui commanda de ne point laisser cet endroit sans gabion. Le soldat dit : « J'irai, mais j'y serai tué. » Il y alla, et, en posant son quatrième gabion, eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il revint, soutenant son bras pendant avec l'autre bras, et se contenta de dire

à son officier : « Je l'avais bien dit ». Il fallut lui couper le bras qui ne tenait presque à rien. Il souffrit cela sans desserrer les dents, et, après l'opération, dit froidement : « Je suis donc hors d'état de travailler ; c'est maintenant au roi à me nourrir. »

Je crois que vous me pardonnerez le peu d'ordre de cette narration, mais assurez-vous qu'elle est fort vraie...

Notre tranchée est quelque chose de prodigieux, embrassant à la fois plusieurs montagnes et plusieurs vallées avec une infinité de détours et de retours, autant presque qu'il y a de rues à Paris. Les gens de la Cour commençaient déjà à s'ennuyer de voir si longtemps remuer la terre : mais enfin il s'est trouvé que, dès que nous avons attaqué la contre-escarpe, les ennemis, qui craignaient d'être coupés, ont abandonné dans l'instant tout le chemin couvert, et, voyant dans leur ouvrage vingt de nos grenadiers qui avaient grimpé par un petit endroit où on ne pouvait monter qu'un à un, ils ont aussitôt battu la chamade.

Ils étaient encore quinze cents hommes, tous gens bien faits s'il y en a au monde... L'art et les précautions de M. de Vauban ne sont pas inutiles pour épargner bien de braves gens qui s'iraient faire tuer mal à propos...

On a trouvé le chemin couvert tout plein de corps morts, sans tous ceux qui étaient à demi-enterrés dans l'ouvrage. Nos bombes ne laissaient pas respirer : ils voyaient sauter à tout moment en l'air leurs camarades, leurs valets, leur pain, leur vin ; ils étaient si las de se jeter par terre, comme on fait quand il tombe une bombe, que les uns se tenaient debout, au hasard de ce qui en pourrait arriver, les autres avaient creusé de petites niches dans des retranchements qu'ils avaient faits dans le milieu de l'ouvrage, et s'y tenaient plaqués tout le jour. Ils n'avaient d'eau que celle d'un petit trou qu'ils avaient creusé en terre, et ont passé ainsi quinze jours entiers.

Namur succomba ; et un peu plus tard, Racine écrivait à Boileau cette nouvelle qui a pour nous un son délicieux :

« Vous savez bien, sans doute, que les Allemands ont repassé le Rhin, et même avec quelque espèce de honte. »

Racine.

LES DEUX CASQUES



C. Léandre 1917

— Oui, mon bon Monsieur, faut que je continue à porter le mien, pour que mes gosses ne portent pas celui-là !

(Dessin de LÉANDRE.)



RÉCUPÉRATION



Les Économies nécessaires. — Veau, Vache, Cochon... — Le Front et les Cornes.
Faut de l'Engrais! — Les Chiffonniers de première ligne.
Ne faites pas aux truies... — Le laisser faire et le savoir-faire.

Encore un mot que la guerre a mis à la mode!

Heureusement pour les deniers de l'Etat — et l'Etat c'est nous — le mot devient à la mode, parce que la chose est passée dans nos habitudes.

On récupère les métaux, les étoffes, les bouteilles; on récupère surtout les abats d'animaux.

On n'a commencé qu'en octobre 1916 à organiser la récupération de ces abats.

Jusqu'à présent, combien de bovins, de chevaux avaient été enfouis? Du moins, a-t-on établi une carte des clos d'enfouissement. On espère pouvoir, après la guerre, tirer encore parti des ossements.

Actuellement, le Centre d'Abat est, dans chaque armée, le principal lieu de récupération. Peu de gens savent tout ce qu'on peut tirer d'un animal en dehors de la viande et, parfois du cuir.

Le bœuf sera pris comme exemple. Ce qui en sera dit pourra s'appliquer, à peu de chose près, au mouton, au porc, au cheval.

Un bœuf vient d'être abattu. On le saigne.

Le sang, recueilli dans un bassin métallique, est mélangé, dans une cuve en bois, avec un liquide coagulant. Après égouttage, le sang coagulé, devenu solide, est mis dans des sacs. Il n'en est pas vendu moins de 1,500 quintaux par mois, au prix de 12 fr.

Le sang coagulé est un engrais azoté très actif, qui convient particulièrement pour la culture des betteraves, des légumes.

L'animal est dépecé. Sa peau, salée, roulée, sera expédiée sur un centre de lannage. Les crins de la queue iront à l'arçonnerie pour la confection des panneaux de selle.

Du ventre ouvert, s'échappent la panse et les boyaux. On les vide, on les gratte, on les échaude. La panse, à laquelle on joindra les pieds, composera les tripes, distribuées aux troupes en supplément ou en substitution de viande. Tandis qu'une partie des boyaux passera, après salage, à l'atelier de charcuterie, l'autre sera dirigée sur les ateliers annexés aux stations-magasins, ou sur la fabrique de saucisson.

Rapidement, les sabots, la tête avec les cornes sont détachés. La chair de la tête entrera dans la confection d'un pâté destiné aux ordinaires.

Sabots, cornes et os de la tête seront réservés pour un envoi à l'intérieur.

La plupart des bêtes abattues donnent une certaine quantité de suif.

On en fabrique une graisse de cuisine. On en compose aussi des graisses à pieds, à voiture, à harnais, à chaussures, par un dosage avec l'huile qu'on tire des pieds des bœufs et des moutons. On en fait encore un onguent contre la gale des chevaux.

Quand les centres d'abat ont des suifs en excédent, il les expédient dans une usine de la banlieue parisienne, où on les utilise pour la fabrication de l'alcool solidifié. D'autres stocks sont dirigés sur les magasins qui en ont besoin pour l'entretien des cuirs.

A côté des têtes, des cornes et des sabots, on entasse les os verts et les nivets.

Les os verts sont les os tels qu'on les dégage de la viande.

Les nivets sont constitués par l'ensemble

des déchets de chair, de graisse, de cornes, d'intestins, etc.

Dans les cantonnements et auprès des cuisines roulantes, on recueille les os de cuisine. Une prime de 6 fr. par quintal est allouée aux ordinaires.

Cornes, sabots, têtes, os verts, os de cuisine, nivets, mis en vrac dans des wagons, ou ensachés, sont expédiés sur l'entrepôt de collecte.

Cet entrepôt de collecte est installé en plaine, dans une ancienne sucrerie. Il est en communication avec une voie ferrée importante.

Sa visite révèle la volonté d'organisation de ceux qui dirigent les services de récupération. Avec des moyens de fortune, ils ont monté une véritable usine.

Voici de grandes cuves. Des Kabyles y brassent des têtes, des sabots, dans un bain-marie chauffé à la vapeur. L'écume enlevée, de larges anneaux d'huile ou de graisse apparaissent. Quand la couche en devient épaisse, on la déverse dans des barils.

A côté, dans un autoclave, des os de tous calibres se débarrassent, eux aussi, de leur graisse, sous l'action de la vapeur.

Les nivets — quelquefois aussi des wagons entiers de viande frigorifiée avariée — subissent une préparation analogue.

À la fin de toutes ces opérations, on a séparé l'huile, la graisse, la viande, les os, les sabots. Des cornes, on détache le cornillon, masse gélatineuse demi-dure, qui en forme l'intérieur.

Des spécialistes procèdent alors au triage et au classement des cornes, dont il est fait 7 lots et des os, partagés en 21 catégories.

Parmi les os, il en est qui sont détériorés, d'autres de forme défectueuse. Un broyeur mécanique les réduit en poudre.

Dans des fosses aménagées, les viandes cuites, la poudre d'os et aussi le sang coagulé qui n'a pas été vendu aux armées sont mélangés et brassés. Un engrais phosphaté et azoté tout à la fois se trouvera ainsi constitué, qui sera cédé au ministère de l'Agriculture, à charge par lui de le répartir dans les différentes régions agricoles.

Tous les produits, traités ou envoyés, sont groupés en lots et vendus aux enchères. Les acheteurs sont de gros industriels, à la tête d'entreprises de spécialités.

Les gros os seront débités en plaquettes et découpés en boutons, ou bien seront utilisés dans la fabrication des broches. Certains sont réservés pour les ronds de serviettes, lorgnettes, boîtes à poudre, d'autres pour les aiguilles à tricoter. La tableterie accapare une grande partie des os. Les fabricants de noir animal et de gélatine, eux aussi, les recherchent; ces derniers achètent encore les cornillons.

Les cornes vont aux industries du peigne, tandis que leurs déchets, les onglons et sabots constituent un engrais de viticulture. Il n'est pas sans intérêt de donner quelques chiffres sur ces ventes.

La première a eu lieu le 17 février 1917. A ce moment, quelques armées seulement pratiquaient normalement la récupération. Le tonnage des marchandises vendues atteignit 3,131 quintaux. La dernière vente du

12 octobre fit 7,122 quintaux. Toutes les armées alimentent maintenant l'entrepôt.

Dans leur ensemble, les six ventes de l'année ont donné les résultats suivants :

Poudre d'os : 300 quintaux; cornes diverses : 1,700 quintaux; cornillons : 1,850 quintaux; sabots : 2,300 quintaux; viandes cuites : 2,400 quintaux; os divers : 15,500 quintaux.

Il faut y ajouter 503 quintaux de graisse et 160 d'huile. La valeur de ces marchandises dépasse 800,000 fr. Il serait curieux de noter comment les cours des marchandises ont progressé d'une vente à l'autre. Les matières cornées ont subi les plus grandes fluctuations. Des sabots, adjugés 31 et 32 fr en février, ont atteint 59, 60 et 61 fr. en octobre. Des cornes sont passées de 61 à 111 et 115 fr. La catégorie des « blondes douces » a bondi de 62 à 190 fr. 50.

Dans sa dernière vente, l'entrepôt a livré pour la première fois des soies de porc blanches et rousses, qui ont atteint le joli denier de 1,600 et 1,000 francs le quintal.

La création d'équipes de chiffonniers permettra sans doute à la récupération de prendre une importance plus grande encore. On peut affirmer que tout déchet, quel qu'il soit, trouvera son utilisation. Qu'il s'agisse de boîtes à conserves, de vieux clous, de peaux de lapins, même gâtées, rien ne doit être considéré comme perdu.

Deux principes directeurs ont été inscrits à la base du système :

1° Utiliser le plus possible sur place, soit directement, soit après transformation, à peu de frais, pour les besoins des armées, tout ce qui peut trouver emploi pour l'alimentation des troupes ou pour la fabrication ou l'entretien de l'équipement et du matériel;

2° Faire vendre par les Domaines, soit sur place, soit à l'intérieur, après transformation s'il y a lieu, tous ceux de ces produits qui n'ont pu trouver emploi aux armées.

Il faut noter que le gros avantage de cette façon de procéder se trouve dans le groupement et le classement, par des spécialistes, des produits à vendre. Les lots importants n'intéressent plus les petits intermédiaires, portés à payer bon marché pour revendre cher. Et ce sont les industriels eux-mêmes, tout qualifiés pour apprécier ces produits, qui font monter les enchères, s'assurant ainsi l'adjudication.

Rien de plus significatif, pour témoigner de la valeur de ces triages, que les deux derniers marchés que vient de passer l'intendance. Un, qui réserve à une usine du sud-ouest les épluchures de pommes de terre. Elle en tirera de l'alcool — réservé aux fabriques de poudres — et de l'acétone — destiné à l'aviation. L'autre, qui attribue à un fabricant de produits pharmaceutiques — ne s'occupe pas — les ovaires des vaches et des truies.

Que chacun donc y mette du sien, depuis le poilu jusqu'au chef de service, que personne ne se laisse enliser dans des procédés routiniers de gaspillage et de laisser aller. Ce sont des millions que la récupération fera rentrer dans les caisses de l'Etat. — LENOLEN.

Le peintre aux armées. — Non ! décidément, je ne dispose pas de tous mes moyens !

AU PAYS DU FRONT

Le Camouflage

Du RIGOLBOCHE :

Le camouflage est un dérivé de l'art de la peinture.

L'art de camoufler s'efforce de rendre au plus juste l'image de la nature. Le célèbre peintre Corot a exprimé « que rien n'était plus simple à reproduire que la nature elle-même ».

Les grands maîtres du camouflage ont abusé de cette sentence, car leur conception de la reproduire paraît quelque peu puérite.

Les œuvres dues au camouflage s'imposent davantage par leur effet de colorisme, que par leur soin dans le dessin.

Alors que l'art de peindre consiste à rendre visible à l'aide de pinceaux enduits de couleur une quelconque chose, l'art de camoufler consiste à rendre le moins visible possible une quelconque chose à l'aide de pinceaux enduits de couleur.

Il y a deux écoles bien distinctes dans le

La Critique est aisée...



Le peintre aux armées. — Non ! décidément, je ne dispose pas de tous mes moyens !

Des DESSINS sur l'EMPRUNT

Il va y avoir un troisième EMPRUNT NATIONAL.

Le BULLETIN DES ARMÉES organise un CONCOURS DE DESSINS inspirés par cette idée que tous les Français doivent mobiliser leurs capitaux ou leurs économies pour la Défense Nationale. Les Poilus sont bien qualifiés — ne sont-ils pas les mieux qualifiés? — pour aider à la propagande nécessaire. Que tous ceux qui savent tenir non seulement un fusil mais encore un crayon, nous envoient sans tarder, dès maintenant même, des dessins.

A vrai dire, ces dessins ne doivent pas être exécutés au crayon, mais à l'ENCRE, une encre bien noire sur du papier blanc. Et pas de lavis : du trait, simplement ! Bien entendu ce concours sera doté de nombreuses récompenses. Nous en reparlerons.

LE CAMION CAMOUFLÉ



Arrête-toi, vieux, y a une vache qui croûte ton camion !

camouflage : l'une rappelle nettement la manière des impressionnistes pointillistes; l'autre se rapproche infiniment de l'école cubiste. Il existe quelques camoufleurs indépendants, mais ils sont peu nombreux.

L'on ne doit reconnaître la valeur du camouflage qu'au point de vue purement artistique. Une pièce de canon recouverte de zébrures, de losanges, de carrés verts, jaunes, noirs, marrons ou roses et placée dans un champ recouvert de neige ne rendra pas, au point de vue pratique, les effets qu'en attendaient les camoufleurs. Mais en art, il est vrai, le côté pratique ne doit pas être envisagé.

Le camouflage s'exerce sur une multitude d'objets d'usage courant à la guerre : canons, camions, saucisses, fourgons, wagons, locomotives, trains blindés, etc... Sourions à l'idée du local qu'il faudra que la S. D. A. C. F. (société des artistes camoufleurs français) se procure pour exposer les différentes œuvres de ses membres.

Certains camoufleurs ont la spécialité du

maquillage des dépôts de munitions ou des gares. L'on conçoit volontiers qu'il faille faire preuve d'un certain doigté lorsqu'on s'adonne au maquillage des grues, car, à l'instar de celles de la capitale, ces dernières ne peuvent malheureusement pas se maquiller toutes seules.

Bien que cet art ait fait des progrès depuis le début de la campagne, les artistes qui le pratiquent sont encore assez inhabiles et incapables de certains travaux. L'on peut demander à un camoufleur de donner à une pièce de 75 millimètres l'aspect d'une prairie artificielle, mais il est inutile d'insister auprès de lui pour qu'ils essaie de donner à un champ de luzerne l'aspect d'un canon.

Certains critiques, pompiers et intransigeants, font à cette nouvelle manifestation artistique un accueil déplorable, criant à la folie et traitant les artistes d'« illuminés ». Ce n'est pas un désavantage, après tout, en ces temps de guerre, où la lumière revient si cher, d'être illuminé par la « camoufle ».

SERGE AVÈSÈ.

La cinquième brisque

Du PÈRE :

Dans la nuit du 2 août 1917, à minuit, le sergent de garde aperçut dans une grange, une lumière insolite. Il s'y porta de sa personne, croyant à une orgie nocturne. Mais non... il n'aperçut dans la grange qu'un modeste pépère qui, penché sur sa capote, cousait avec application.

— Que faites-vous là? demanda le sergent.
— Minuit vient de sonner, sergent, répondit l'homme. On est le 2 août. Je couds ma cinquième brisque!!!

La Franchise

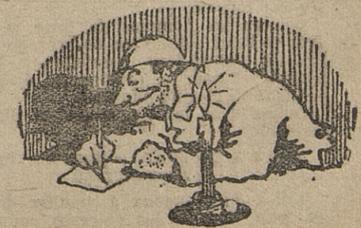
De L'HOMME CASQUÉ :

Il a fallu la guerre pour qu'on s'écrive avec franchise.

Pensée d'un constipé

Du 120 COURT :

Tu t'étonnes qu'un camarade, rentrant de permission, se trouve brusquement l'objet d'affection générale et inusitée. N'en cherche pas la cause ailleurs que dans sa musette.



De L'ÉCHO DES MARMITES



L'École Mutuelle du Cuistot

Des cuistots me demandent des recettes de soupes rapides et faciles à exécuter soit dans la marmite «roulante», soit dans le matériel de campement.

Souvent, déjà, j'ai donné des recettes de ce genre et on en trouvera un grand nombre dans le *Manuel du Cuistot*, qui, je l'espère, paraîtra prochainement. En attendant, voici quelques formules qui permettront de varier ces apprêts :

SOUPE A L'OIGNON

Coupez des oignons en branches minces (750 grammes environ pour dix hommes). Mettez-les dans la marmite où, préalablement, vous aurez mis à chauffer du saindoux (150 grammes).

Faites blondir — non roussir — en remuant souvent avec une cuiller de bois dour que la cuisson soit bien égale.

Saupoudrez de farine (125 gr.); faites revenir deux minutes, en remuant toujours. Mouillez de dix litres d'eau; assaisonnez de sel et de poivre; faites cuire à bonne ébullition pendant vingt minutes.

Versez dans les gamelles sur des tranches minces de pain (séchées au four, si la chose est possible).

NOTA. — Le complément habituel de cette soupe est le fromage rapé.

SOUPE AU FROMAGE GRATINÉ

Préparez la soupe à l'oignon ainsi qu'il est dit dans la recette précédente.

Mettez dans des plats de campement du pain coupé en tranches minces en le disposant par couches saupoudrées chacune de fromage rapé.

Versez la soupe bouillante sur ce pain. Saupoudrez la surface de fromage rapé.

Mettez à gratiner au four. NOTA. — A défaut de four (à plusieurs reprises il a été donné ici des indications pour construire des fours de campagne improvisés) on peut faire gratiner la soupe (et en général tous les articles à gratiner) en plaçant sur le récipient une plaque ou un couvercle à rebords garni de braises.

SOUPE AUX POMMES DE TERRE

Coupez les pommes de terre en tranches régulières (1 kilo environ pour 10 hommes). Coupez en tranches minces des oignons (500 gr.).

Mettez les oignons à revenir dans la marmite où vous aurez préalablement mis à chauffer du saindoux. Faites revenir cinq minutes, en remuant, et en évitant de laisser trop roussir.

Ajoutez les pommes de terre. Mouillez avec de l'eau (ou, si vous en avez, du bouillon de pot-au-feu). Assaisonnez; faites bouillir; laissez cuire à petite ébullition pendant vingt-cinq minutes.

Versez dans les gamelles sur du pain émincé.

SOUPE A L'OSEILLE, POMMES DE TERRE ET VERMICELLE

Mettez du saindoux à chauffer dans la marmite. Ajoutez des poireaux coupés en branches minces (100 grammes). Faites revenir sans laisser colorer.

Mettez dans la marmite l'oseille (300 gr.) triée, lavée, ciselée, c'est-à-dire coupée en minces filaments. Faites revenir quelques instants, jusqu'à ce que l'oseille soit bien fondue.

Mouillez avec de l'eau (ou du bouillon, si vous en avez). Assaisonnez; laissez bouillir dix minutes.

Ajoutez des pommes de terre coupées en tranches minces (600 gr.). Laissez cuire, à bonne ébullition, pendant 30 minutes.

Douze minutes avant de servir, ajoutez le vermicelle (une forte cuillerée par homme).

NOTA. — En remplacement de l'oseille cultivée qui, sans doute, parvient rarement dans les cuistances, on peut employer de l'oseille sauvage (*Rumex acetosa*) dite aussi surette, ou toute autre plante herbacée sauvage telle que : cardamine ou cresson des prés; chenopode Bou-Henri, ou épinard sauvage; lamier blanc ou ortie blanche; mauve sauvage; oxalide ou trèfle aigu, etc., etc.

SOUPE A L'OSEILLE, POMMES DE TERRE ET GARNITURES DIVERSES

Préparez la soupe ainsi qu'il est dit dans la recette précédente. Complétez-la avec du riz (ajouté vingt-cinq minutes avant de servir); de l'orge (préalablement trempé l'eau tiède, ou pendant une heure), et ajouté dans le potage vingt-cinq minutes avant de servir.

notes avant de servir), de la semoule (mise dans le potage quinze minutes avant de servir).

POTAGE PURÉÉ CRÉCY

Mettez dans la marmite, où, préalablement, vous aurez mis à fondre du saindoux, 150 grammes d'oignons émincés. Faites blondir légèrement.

Ajoutez 1 kilogr. 500 de carottes coupées en tranches minces, assaisonnez de sel et d'un peu de sucre et faites revenir en remuant souvent. Mouillez de quelques cuillerées d'eau (ou de bouillon) et laissez cuire, la marmite couverte, pendant vingt minutes. Ajoutez 200 gr. de riz bien trié (et lavé s'il y a lieu). Mouillez avec de l'eau en quantité suffisante. Laissez cuire.

Sitôt que les carottes et le riz sont cuits, passez le tout à la grosse passoire (ou, si vous n'avez pas cet ustensile, bornez-vous à bien le broyer à l'aide d'une grosse cuillère de bois.

Eclaircissez au point voulu avec de l'eau, du lait bouilli ou du bouillon. Faites bouillir; assaisonnez et servez avec des croûtons de pain frits au saindoux. P. M.



De l'Écho DES MARMITES.



Récréation DU POILU

SOIXANTE DIX NEUVIÈME CONCOURS

Question n° 571. — Mots décroissants et croissants (31 mots) (M. LANNIER).

Sur mes seize pieds je suis un dictionnaire rose — Un pied en moins, je suis adjectif qui convient à certain pouvoir — Je gagnerais à ma doctrine — Tu... feras la même chose que moi — Réunirait ou grouperait ceci ou cela — Terme de procédure au singulier — Devoirs d'écoliers — Elles naissent chez les modistes — Nous indiquerons tes actions d'éclat, cher poilu — Fruits — Parlons très fort — Soyons gais! — Avant la nuit — Sois joyeux — La moitié d'un noir — Au milieu du nid — Note de musique — Le robinet du lait — Arbres — Aux dames — Tu es de mon avis — Les Boches le sont naturellement — Action d'appuyer — Évaluer les poids — Action de punir — N'aimerons guère le vandale. — A nouveau, en imprimerie — Faire de l'effet sur quelqu'un — Coffrerais — Tu feras ton petit effet quand tu raconteras tes campagnes — Enfin, sur leurs seize pieds, ils s'en vont, heureux, à la gare.

Question n° 572. — Noms brouillés (MILOUZETTE):

- N° 1. MROACLCOI IENREE de ospnto j hue ar n
N° 2. RBNQIELILEALEU l syate i ucret es

A l'aide des majuscules des lignes n° 1 et 2, former, en sautant une ou plusieurs lettres et sans revenir en arrière, les noms de quatre grands écrivains français du XVII^e siècle.

Les minuscules placées sous chacune de ces lettres donnent le nom d'un des chefs-d'œuvre de ces écrivains.

Question n° 573. — Anagramme (trois lettres) (MORENNE):

Pour les enfants — Récipient — Voiture.

Question n° 574. — Carré syllabique (MILOUZETTE):

Vin — Pièce de monnaie — Médicament.

Question n° 575. — Rébus (M. PLISSET):

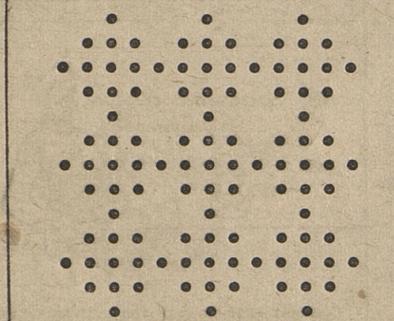


FAUCISSON. — Dis-moi maintenant la différence entre un général et un horloger?

LA CRACHETTE. ?..

FAUCISSON. — C'est que l'horloger s'occupe de tic-tac et le général de tactique.

Question n° 576. — Mots en dallage (R. FORGERON):



Elle ne hait pas — Jeu — Consonne Nouveau — Partie d'un aéro — Rivière du front

Ce que le poilu n'aime pas quand il achète Dans huit — Possessif — Partie d'un état Voyelle — Élément — Voyelle Temps — Rivière en Amérique — Arbres Une conséquence matérielle de la guerre Sur les lèvres — Métaux — Blason Dans l'oiseau — Voyelle — Voyelle Dépôt — Après la messe — Enlève Une grosse blague Dans la smala — Monnaie — Un chevalier Voyelle — Consonne — Consonne.

Question n° 577. — Métagramme (TENNORAB): Jeunes sommes toujours et deviendrons jolies; Sommes sages parfois, souvent un peu chipies. La tête changez-nous, : on pourra nous manger Et nous servir, souvent, à votre déjeuner.

Question n° 578. — Mots carrés (P. BERTRAND):

Une grande ville de France — Maxime — Petit homme — Antique place publique — Ménéral.

Question n° 579. — Deux Fable-express:

Depuis longtemps déjà traînait, dans un panier, Du vieux lard, destiné aux pièges du grenier. Un rat survint, un jour, le mangea en entier Et, peu après, mourut en d'atroces souffrances

PROVERBE

M. BOTER.

Suis trop grand : pour me raccourcir, Un vieux sorcier me conseille D'ingurgiter une bouteille D'un lait gris — magique élixir — En récitant une prière Que vous trouverez, je l'espère.

PHRASE HISTORIQUE:

L. SCHMITT.

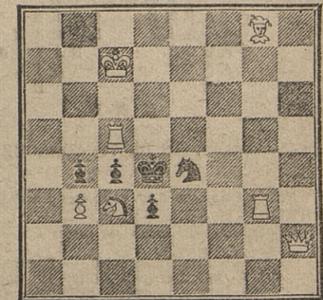
Question n° 580. — Charade fantaisiste (M. LANNIER):

De chez moi, qu'on entre ou qu'on sorte, Le premier se trouve à la porte, Il est même dans l'escalier. Le second se trouve au grenier. A l'étable, on voit le troisième, Puis au ratelier le cinquième. De plus, figure-toi, mon brave, Que le quatrième est en cave. Mais tout ce bouleversement Me fatigue beaucoup, vraiment, Et ma lassitude est extrême; Allons, viens vite à mon sixième! Me voilà donc rendu au bout, Et je dois te dire mon tout: Donc, si tu veux me le permettre, Je te renvoie au géomètre; Demande lui de t'éclairer. Sur ce, je m'en vais me coucher Et vais monter au quatrième Tout en allumant le cinquième.

ÉCHECS

Problème inédit n° 42 (7 novembre) par G. TESSIER (327^e d'infanterie)

Noirs: 5 pièces



Blancs: 7 pièces

Les blancs jouent et font mat en deux coups.

SOLUTIONS DU 74^e CONCOURS

Question n° 535. — Charade régulière (X): Trois-Six.

Question n° 536. — Mots carrés en damier (FOUBERT-POIBET):

ABCD VELO
BURE ILOT
CROC COTE
DECORATION
REMO
AMER
VICTOR HUGO
ELOI UZES
LOTO GELA
OTEN OSAT

Question n° 537. — Mots croissants et décroissants (29 mots) (M. PROTAT):

N - Ni - Ain - Iéna - Taine - Tisano
- Transie - Stéarine - Astreinte - Teinterais
- Sertiraient - Trisseraient - Résisteraient
- Ressentiraient - Pressentiraient - Persisteraient
- Intéresseraient - Eterniseraient - Ereinteraient
- Tireraient - Tiretaine - Téréntia - Nitrate - Traine - Nitre - Rite - Ire - Ré - R

Question n° 538. — Anagramme-arithmétique (GLAY):

RE + DV + UN = V ERDUN
G + SEPTANTE - SEPT = E TANG
ORNE + UN + I = R EUNION
LION + MLI = M ILLION
ETNA + LIH = I TALIEH
N + LI = N IL
EU + QUATRE = E QUATEUR

Question n° 539. — Fable-express (PUNOT et BUCCH):

Une dame des P. T. T.
Se trouva, l'air tout épaté,
Un certain jour devant un faune,
Prise de peur, pleine d'émoi
Et comme une biche aux abois.

ELLE S'ÉCRIE:
Oh! l'es laid faune!

Question n° 540. — Mots croissants et décroissants (M. BARREAU):

R - Or - Roi - Soir - Osier - Isoler - Rosalie - Saloir - Salir - Sole - Sel - Se - S

Question n° 541. — Mots en ailes de moulin (MORCOSLY):

R G
COR ARA
ROUEN ALENE
RECIF TRACE
NIEL AMIS
FLANDRES
NAIN
DITO
TARNOPOL
ARME OSER
ALAIS LEMAN
GRECS RAVIR
ANE NIL
E R

LAURÉATS DU 74^e CONCOURS

Nous avons reçu 2,901 réponses à notre 74^e concours.

Ont trouvé sept solutions justes:

Astay, Armand, Aversenc. — Bonnois, Bigot, Briault, Boivin, Barjeron, bur. 15^e comp. 358^e R. I., bur. télégr. majorité générale, Brismontier, Barnériat. — Castel, Consigne, Curette, Combeléran, Corgnet, Chesnais, Chauveau et de Sazilly. — Delepoulle, Dessarps, Dévé, Diad, Duriez, Duval, Doinel. — Faucher, Faure, Fiarz,

Guégan, Gautier, Grairé, Guillon, Guillaums, Gonin, Grode, Gabet, Gani-Mével. — Henry. — Jeanjean, Julian, — Kontz. — Latapie, Leroux, Lamy, Lognon, Lubin, Lyant, Leroy. — Meyer, Mathieu, Maréchal, Martinet, Métayer, Merger, Michaut. — Niquet. — Off. justice militaire 1^{re} armée, off. amb. 4/37. — Patrigeon, Paravisol, Pœuvrel, Perrichon, Pagès, Pasquier, Popote off. 7^e batt. 101^e R. A. L., Pidault, Pothier, popote de bataillon, Pardinel et Vogel. — Ricard, Raucher. — Soulé, Stévenaux. — Tazuin, Thiry, Thonnérieux, Thellier.

Le tirage au sort a attribué:

UN PORTE PLUME RÉSERVOIR « SWAN » (plume or dix-huit carats), à M. Doinel (S.), 220^e compagnie de mitrailleuses.

CINQ BOTTES DE CHOCOLAT MENIER, à MM. Faure (Ch.), 3^e divis. coloniale; Consigne (L.), S. T. D. I.; Martinet, 69^e R. A. P.; Thomérieux, 38^e d'infant; Guillon (R.), 8^e génie.

CINQ PIPES, à MM. Grairé (A.), 62^e S. R. O. T.; Guillaume (L.), 8^e génie; Perrichon (A.), G. B. D., 9^e D. I.; Ricard, 25^e d'artil.; Pidault, 37^e d'artillerie.

QUATRE COUTEAUX DE TRAVAIL, à MM. Pothier (R.), 89^e R. A. L.; Pardinel et Vogel, 46^e territorial; Soulé (J.), 8^e sect. T. M.; Stévenaux, 1^{er} génie.

CINQ PAQUETS DU FUMEUR, à MM. Castel (R.), 204^e R. I.; Astay (J.), 234^e R. A. L.; Brismontier (M.), 269^e d'artil.; Bureau 15^e comp., 358^e d'infant; Barjeron, aviat., groupe de combat II.

ÉCHECS. — Solutions et Lauréats.

Problème n° 37, par E. KUBBEL.

1^{er} Coup: C 4 R

Ambul. 16/40, Arnaud (lieut.), Archier-Barberon, Barthélemy, Beshard, Bocquet, Bon (L.), Baud (L.), Bazaille (capit.), Berranger (médi-



COMMENT PEUT-ON NETTOYER UNE VIEILLE MONNAIE? — Il est toujours fort délicat de nettoyer un objet en métal, notamment des monnaies antiques en bronze. Les méthodes que l'on peut employer dépendent de l'état de l'objet, et aussi de sa valeur qui interdit à l'égard d'objets précieux des procédés auxquels on peut se risquer quand leur valeur est minime.

Il y a les procédés mécaniques et les procédés chimiques.

Mécaniques: Emploi du gratte-bosse, ou pinceau-brosse en fils de laiton qui permet un premier dégrossissage suivi d'un nettoyage à la brosse à bijoux. On reprend ensuite les détails de l'objet avec des burins et ciselets fabriqués avec de grosses tiges de laiton et des outils de bois dur, c'est-à-dire avec des outils qui entament plus ou moins bien les croûtes qu'il s'agit de faire disparaître mais qui ne peuvent jamais rayer l'objet. Donc, jamais d'acier quand ce n'est pas un professionnel qui le manie.

Procédés chimiques: Lavage à l'eau et à la brosse suivi de séchage, puis lavage à l'ammoniaque ou à l'acide sulfurique dilué. Attaque courte toujours suivie d'un lavage suffisant pour enlever toute trace de dissolvant. Sur le cuivre ou bronze ne pas aller jusqu'à mettre le métal à vif. On n'emploie pas dans les mêmes

maj.), Biard, Brochard (sous-lieut.), Blancard (M.-A.), Berthelot, Bigotte, Bouayad, Bertrand (capit.). — Capdupuy (capit.), Chantier, S. de Cidrac, Chambaud (adjud.), Courgeon, Crépin, Coulay, Cassagne, Chiron, Conféron, Cuvelier, Command. du gr. 2^e bat. 140 R. I. T. — Davy, Dérus (capit. 3^e d'art.), Delaitre (capit.), Dusseret, Delarozière, Dupré (médi-maj.), Duby (médi-maj.), David-Hosteim, M^{lle} Dupont, infirmière, Ambul. 1/37, Deligne. — Fadat, Forissier, Fabre-Bolloch, Fréjaville, Fuchs (médi-maj.). — Gr. music. 300^e. Gadou (adjud.), Gr. music. 108^e, Gibert (médi-maj.), G. B. D. 21, Graveline, Gandon (vét. aide-maj.), Gressel, Guégon, Gaillet, Girardin (lieut.), Guggenheim. — Huchy, Haguette, Hubert (R.), Hervagault. — Imbaud (médi-aide-maj.). — Jolly (médi-maj.), Jamet, Jacobs (lieut.). — Knin (médi-maj.), Klein (médi-maj.). — Lormeau, Lambiin, Lépinard (serg.), Loris (de), Larrieu, Labriche, Lascours, Latour (R.), Liéchon, Letierce, Limouzin, Leroux, Lalond, Lambert de Lonlay (lieut.), Lecomte (médi-maj.), Laurens, Le Vu. — Mo-nin, Mallegol, de Montalant (aid.-maj.), Martin, Malaise, Mahuet, Masselot (médi-aid.-maj.), Monvoisin (lieut.). — Off. 2. S. M. A. 44^e d'artil., Ossel, Petiau (M.), Poussier (R.), de la Pallière, Pellissier, Perrot (A.), Prunier, Périer (aumônier), Planche, Poyé, Poincenot. — Roux (Germain), Rambuau (V.), Rivière (vét.-maj.), Raboteau, Renard, Requet, Ravelet, Ruffet, Ricard (aide-maj.). — Sandoz (sous-lieut.), Souparis, Sarrot (lieut.), Salomon (médi-maj.), Thalheimer. — Villette (M.), Vuillaume (médi-maj.), Viney (lieut.), Vial, Vauvray (médi-maj.), Vidal (J.), Vincent, Vorins et Selosse. — Wytenhove.

Le tirage au sort a attribué un jeu d'échecs à chacun des lauréats suivants:

Liéchon, 21^e bataillon de chasseurs. Chantier, 76^e d'inf. C. H. R. Forissier, sergent d'inf., centre hospitalier.

cas l'acide ou l'ammoniaque, bien qu'il y ait lieu, en certains cas, de les utiliser successivement; aussi est-il prudent de choisir dans le lot une pièce dépourvue d'intérêt sur laquelle on fera des essais. (Réponse du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale.)

FACILITÉ D'ARRÊT DES AUTOMOBILES. — En combien de secondes un automobiliste peut-il arrêter sa voiture, et quel espace parcourt-il entre l'instant où il freine et celui où la voiture s'immobilise?

Cela dépend évidemment de la vitesse à laquelle marche la voiture et de l'état du terrain. Les techniciens estiment généralement que: A la vitesse de 10 kilomètres à l'heure, la voiture freine en sept dixièmes de secondes et ne parcourt qu'un mètre avant de s'arrêter.

A la vitesse de 20 kilomètres à l'heure, on freine en une seconde et quatre dixièmes et l'on parcourt quatre mètres.

Quant on fait du « soixante à l'heure », on freine en quatre secondes et deux dixièmes et l'on parcourt trente-six mètres avant de s'immobiliser.

A 100 à l'heure, le freinage est de sept secondes et l'espace parcouru est de cent mètres.

A la vitesse de 120 à l'heure, on freine en huit secondes quatre dixièmes et l'on reste lancé sur cent quarante-quatre mètres.

Ce sont là des chiffres théoriques. Il est prudent, dans la pratique, de les considérer comme trop optimistes.

LE MERCURE. — A quelle température gèle le mercure?

Le mercure est le seul métal liquide à la température ordinaire. Il se solidifie et se cristallise à une température de 40 degrés au-dessous de zéro.

CIRCULAIRE réglant les Conditions d'Admission

DES SOUS-OFFICIERS D'ARTILLERIE

candidats officiers au prochain cours de perfectionnement. (J. O., 24 octobre 1917.)

Paris, le 19 octobre 1917.

Un cours de perfectionnement d'une durée de deux mois et demi environ sera ouvert, à partir du 30 novembre 1917, pour les sous-officiers d'artillerie appartenant aux armées françaises, remplissant les conditions ci-après fixées et susceptibles de devenir officiers.

Le cours comprendra trois divisions:

- 1^o Artillerie de campagne;
2^o Artillerie lourde et à pied;
3^o Artillerie de tranchée.

CONDITIONS A REMPLIR PAR LES CANDIDATS DES ARMÉES

Le général commandant en chef les armées du Nord et du Nord-Est exigera des candidats au moins dix mois de grade de sous-officier et douze mois de services effectifs aux armées pour le 25 novembre 1917. Ces limites sont impératives et aucune proposition pour des candidats n'atteignant pas cette ancienneté ne sera retenue.

Les sous-officiers qui ont déjà suivi un cours de perfectionnement sans avoir satisfait (note inférieure à 12) ne pourront pas être à nouveau proposés.

Les candidats de l'artillerie de tranchée bénéficieront, pour l'admission à la division de l'artillerie de tranchée, d'une majoration d'ancienneté de deux mois, à la condition qu'ils aient servi pendant trois mois au moins comme chef de pièce dans l'artillerie de tranchée, c'est-à-dire qu'ils pourront être proposés à huit mois de grade au 25 novembre 1917.

NOMBRE DE CANDIDATS A ADMETTRE

Le général commandant en chef les armées du Nord et du Nord-Est désignera:

- 1^o 400 sous-officiers dans l'artillerie de campagne et de montagne;
2^o 50 sous-officiers dans l'artillerie lourde et 20 dans l'artillerie à pied;
3^o 25 sous-officiers dans l'artillerie de tranchée.

Les listes, arrêtées par le général commandant en chef les armées du Nord et du Nord-Est seront adressées au ministre de la guerre (direction de l'artillerie), le 24 novembre 1917.

MISE EN ROUTE DES SOUS-OFFICIERS DÉSIGNÉS PAR LE GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF LES ARMÉES DU NORD ET DU NORD-EST.

Les sous-officiers désignés pour suivre le cours de perfectionnement seront mis en route de façon qu'ils puissent se présenter dans la journée du 30 novembre 1917 à l'école militaire de l'artillerie à Fontainebleau.

Les militaires du front occidental seront équipés par les soins de leur unité en tenue de campagne nouveau modèle avec armes (sabre et revolver modèle 1892) et munis d'une double collection de linge. Au groupe d'instruction de l'école, ils toucheront une seconde paire de chaussures et une seconde tenue d'effets de drap (sauf le manteau).

Ils devront être pourvus, par les soins de leur chef de corps aux armées, de leur livret matricule et d'une note faisant ressortir leur manière de servir pendant la campagne. Ils remettront ces pièces au commandant de l'école.

Les commandants des dépôts des corps auxquels comptent ces sous-officiers enverront au commandant de l'école, à une date aussi rapprochée que possible de l'ouverture du cours, l'état signalétique et des services de chaque candidat.

Tous les sous-officiers désignés continueront

de compter jusqu'à nouvel ordre à leur corps d'origine et seront pris en subsistance par l'école militaire de l'artillerie.

Il sera rendu compte au général commandant en chef (G. Q. G., bureau du personnel), au cas où certains des sous-officiers désignés n'auraient pu être mis en route.

CANDIDATS DE L'ARMÉE D'ORIENT

Les dispositions applicables aux candidats des armées du Nord et du Nord-Est se seront également aux candidats de l'armée d'Orient.

Le général commandant en chef l'armée d'Orient désignera:

- 20 sous-officiers dans l'artillerie de campagne et de montagne;
10 sous-officiers dans l'artillerie lourde ou à pied.
3 candidats dans l'artillerie de tranchée.

Les militaires de l'armée d'Orient passeront par leur dépôt qui complètera leur équipement.

INDEMNITÉS DE COMBAT

Par une instruction du 7 octobre 1917 (Bulletin officiel, n° 43, du 22 octobre 1917), le ministre de la guerre a décidé que:

« L'attribution de l'indemnité de combat sera désormais effectuée conformément aux seules dispositions générales maintenues des articles 8 b) et 8 c) de l'instruction du 19 avril 1917 ».

Nous croyons donc intéressant de reproduire le titre II de cette dernière instruction, tel qu'il subsiste après abrogation de différentes dispositions.

TITRE II

Art. 7 a). — Le taux de l'indemnité de combat est unique; il ne peut être alloué d'indemnité fractionnée.

Art. 7 b). — A la différence de la haute paye de guerre, l'indemnité de combat est applicable à tous les sous-officiers, caporaux ou soldats français, étrangers ou indigènes engagés directement dans le combat.

Art. 7 c). — Le ministre fixe à chaque général commandant en chef la quote-part qui est attribuée aux troupes placées sous ses ordres dans le crédit budgétaire total affecté à l'allocation des indemnités de combat.

Art. 8 a). — L'indemnité de combat ne peut, en aucun cas, être perçue d'office: le

droit à cette indemnité résulte de l'autorisation expresse du commandement.

Art. 8 b). — Les généraux commandant les armées, les détachements d'armée ou les groupements opérant isolément et relevant directement du général commandant en chef, indiquent quelles sont les grandes unités sous leurs ordres auxquelles l'indemnité de combat peut être donnée. Les commandants de ces grandes unités indiquent alors en détail les différents corps de troupes qui sont susceptibles de recevoir l'indemnité de combat.

Art. 8 c). — L'indemnité de combat ne peut être allouée dans la guerre de mouvement qu'aux troupes engagées directement dans le combat; le stationnement de troupes dans une zone où se poursuivent des combats n'est pas suffisant pour justifier l'allocation de l'indemnité de combat.

Dans la guerre de tranchée, l'indemnité de combat est donnée aux troupes en tranchées affectées à la défense d'un secteur. Afin d'éviter un renouvellement inutile d'autorisations journalières, le commandement a la faculté de décider que l'autorisation initiale de percevoir l'indemnité de combat est valable jusqu'au jour de la relève, sous condition que des additifs ou rectificatifs pourront modifier la désignation de troupes bénéficiaires.

Art. 9. — Le commandement a le devoir absolu de surveiller l'attribution des indemnités de combat, de façon que ces allocations soient strictement réservées aux cas dans lesquels les troupes sont réellement et directement engagées dans un combat; à cet effet, il se fait rendre compte chaque mois des ordres donnés à cet égard et de la dépense qu'ils ont entraînée. Les généraux commandant en chef font parvenir les résultats et les comptes rendus au ministère de la guerre sous le timbre de la 5^e direction (bureau de la solde).

CONCOURS

POUR LA RECONSTRUCTION DES HABITATIONS RURALES DANS LES DÉPARTEMENTS ENVAHIS

Les projets des architectes non admis à l'épreuve éliminatoire du concours pour la reconstruction des habitations rurales dans les départements envahis seront rendus, sur demande, à leurs auteurs.

S'adresser au sous-secrétariat d'Etat des beaux-arts, 1, rue de Valois, en ayant soin de bien indiquer la devise.



LA FOURRAGÈRE

La fourragère a été conférée par le général commandant en chef les armées du Nord et du Nord-Est en exécution des prescriptions contenues dans la circulaire ministérielle n° 3095 D, du 21 avril 1916, avec l'énoncé des citations à l'ordre, obtenues par:

LE 32^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Aux combats des 30 avril et 16 juin, a enlevé brillamment les tranchées allemandes qu'il était chargé d'attaquer. A montré dans ces deux assauts victorieux un élan digne de sa réputation séculaire. — (Ordre n° 90 du 14/7/15, 1^{re} armée.)

A pris part, le 8 mai, à l'attaque des Courtines et du bastion de Chevreux; le 24 mai, a, par sa vigoureuse offensive, achevé la conquête de ce bastion boisé que défendaient des blockhaus cimentés. Le 19 juillet, venant à

peine de quitter les lignes où il avait passé dix jours sous un bombardement continu, a engagé, entre seize et vingt heures, successivement ses trois bataillons en contre-attaques dans des quartiers de secteur qu'il ne connaissait pas; est arrivé, par des combats qui ont duré toute la soirée et toute la nuit, à reconquérir presque tout le terrain perdu et à consolider la position. Le 22 juillet, attaqué sur les emplacements qu'il avait pu reconquérir le 19, n'a cédé momentanément qu'en quelques points, et, par un combat acharné de jour et de nuit, à la grenade, a tenu sur place jusqu'à ce que des renforts soient venus le relever. — (Décision du général commandant en chef du 15 août 1917.)

Le Gérant: G. PEYCELON.

Paris. — Imp. des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Campagne d'Italie



Dessin de MAHUT.

L'ANCIEN. - *L'Italie! ... Beau pays, mon petit: du soleil, du bon vin et de la gloire! ...*